

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1556 17 juin 2014

SOMMAIRE

Acraf International S.A74650	Matignon Finance
Alias Investment	Mawo S.à r.l
Alias Investment	Maya Real Properties S.A74643
ALPHARMA (Luxembourg) S.àr.l 74651	M/C AWS Canada S.à r.l
AM Global Holding Bis74650	MCH Inversiones Industriales S.à r.l 74643
Andalea S. à r.l	Menuiserie Majoie Michel S.A
Assurimmo Concept S.à r.l	MezzVest Luxembourg III S.à r.l 74646
Avantix S.à.r.l	MezzVest Luxembourg II S. à r.l
Dolphimmo Investments S.A74642	MezzVest Luxembourg I S.à.r.l 74646
Dufort S.A	Milleland Holding S.A74644
Elizabeth Verwaltung S.à r.l	Monopoli S.à r.l
Johnson Controls Luxembourg Yinal Hold-	Multi Manager Access II74645
ing S.à r.l	Netzaberg Luxembourg SPS 7 S.à r.l 74683
Lambo S.A. SICAV-SIF	
Landwehr I S.à r.l	Petercam Capital74644
LBPAM European Debt Funds 74647	PineBridge Alternative Investments Fund
L Capital Luxembourg S.A74685	SICAV-SIF
L.E.E. S.à r.l	Seraph S.à r.l
LF Hotels Acquico II (GP) S.à r.l 74649	Sesterce Investments S.A74648
LF Hotels Acquisition S.à r.l	S.M.M. spf S.A
Lictor S.A	TIAA Lux 11 S.à r.l
Likipi Holding S.A	WPH Dallion I S.à r.l
Longchamps Immo S.A	WPH Dallion I S.à r.l
Mascagna S.A	WP Roaming II S.A
MASSARD, société à responsabilité limitée	
74643	



Dolphimmo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.231.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 26 mars 2014.

Christian BÜHLMANN.

Référence de publication: 2014053698/10.

(140060948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Dufort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 141.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053704/9.

(140061782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Elizabeth Verwaltung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.510,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette. R.C.S. Luxembourg B 152.587.

Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte des décisions des associés de la Société en date du 11 avril 2014, qu'a été acceptée:

- la démission de Madame Boughaba Habiba de son poste de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 10 avril 2014,
- la nomination de Monsieur Clifford Lanfgford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 10 avril 2014,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Mandataire

Référence de publication: 2014053710/18.

(140061576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Menuiserie Majoie Michel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 71, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 73.229.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires réunis en assemblée générale en date du 4 mars 2014 que

- La démission de Monsieur Dan EPPS de son mandat d'administrateur est acceptée avec effet immédiat
- Monsieur Nils MAJOIE, employé privé, né à Luxembourg le 30 mai 1987, demeurant 119, route de Luxembourg à L-8077 Bertrange est nommé administrateur pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Steinfort, le 4 mars 2014.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2014053966/17.

(140061954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.



Maya Real Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 125.563.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053961/9.

(140061795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Mawo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3728 Rumelange, 103, Cité Hierzesprong.

R.C.S. Luxembourg B 79.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053960/9.

(140061333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

MCH Inversiones Industriales S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053962/9.

(140061388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

MASSARD, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3670 Kayl, 88, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 13.815.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2014053959/10.

(140061682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

N-Vest Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 138.016.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 24 février 2014

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Jan SEYNHAEVE en tant qu'administrateur en date du 27 janvier 2014
- de coopter, en date du 24 février 2014, Monsieur Jos LENAERTS, résidant professionnellement au 5 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, comme administrateur en remplacement de Monsieur Jan SEYNHAEVE, démissionnaire.
 - que Monsieur Jos LENAERTS termine le mandat de son prédécesseur.
 - de proposer à la prochaine assemblée générale statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Jos LENAERTS.

Certifié conforme et sincère

Pour N-VEST FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2014053972/17.

(140061786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.



Milleland Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 91.568.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2014

Les actionnaires de la société MILLELAND HOLDING S.A. réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle du 31 mars 2014, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, (Président du conseil d'administration)

sont arrivés à leur terme en 2014, décide de les renouveler rétroactivement dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

D'autre part, le mandat de:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie,

étant arrivé à expiration en 2014, l'assemblée générale décide de le renouveler rétroactivement pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Référence de publication: 2014053968/24.

(140061903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Monopoli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 28, rue Louis Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 144.719.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053969/9.

(140061895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Petercam Capital, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 176.339.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 9 avril 2014

En date du 9 avril 2014, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Christian Bertrand en qualité d'administrateur avec effet au 1 er janvier 2014,
- de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Lucien Van Den Brande en qualité d'administrateur,
- de nommer Monsieur Jérôme Castagne, 3 Rue Pierre d'Aspelt, 1142 Luxembourg en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015,
- de renouveler les mandats de Monsieur Francis Heymans et de Monsieur Hugo Lasat en qualité d'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015,
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Petercam Capital

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014054008/21.

(140061694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.



L.E.E. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 33, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 75.534.

Il résulte d'une cession de parts sociales en date du 14 février 2014 que:

Monsieur Marc Demoulling, diplom-Biologe, né le 17 juin 1952 à Grevenmacher, demeurant au 2 an der aaler Keier, L-8363 Greisch, propriétaire de dix-neuf mille trois cent vingt-cinq (19.325) parts sociales

Cède dix-neuf mille trois cent vingt-cinq (19.325) parts sociales à:

E.R.T. Environmental & Recycling Technologies SARL, société à responsabilité limitée, inscrite au RCSL sous le numéro B22499, siège social au 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Suite à la prédite cession de parts, les trois cent quinze mille (315.000) parts sociales sont réparties comme suit:

1. ERT sarl,	19.325
2. Ruth Strauch	43.781
3. Jean Schummer	110. 4 57
4. Peter Michael Heck	4.375
5. Renda S.A	11.98 4
6. Jean-Pierre Nau	14.058
7. IGIP Technologie GmbH	111.020
Total:	315.000

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2014.

Pour la société

Référence de publication: 2014053129/25.

(140061164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Lambo S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.579.

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 6 mars 2014, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de BJ AUDIT S.à r.l, avec siège social au 59, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Référence de publication: 2014053130/13.

(140060742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Multi Manager Access II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.748.

Extrait de la résolution circulaire du 30 août 2007

- Le siège social de Multi Manager Access II a été transféré de 291, route d'Arlon L-1159 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg depuis le 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour Multi Manager Access II

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Guillaume André / Mathias Welter

Director / Associate Director

Référence de publication: 2014053191/16.

(140060611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.



MezzVest Luxembourg II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 110.227.

En date du 08 avril 2014 l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Réélection de KPMG Luxembourg S.à r.l., au poste de réviseur d'entreprises agréé, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MezzVest Luxembourg II S.à r.l.

Martin Paul Galliver

Gérant

Référence de publication: 2014053188/15.

(140060649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

MezzVest Luxembourg I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 78.731.

En date du 08 avril 2014 l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Réélection de KPMG Luxembourg S.à r.l., au poste de réviseur d'entreprises agréé, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MezzVest Luxembourg I S.à r.l.

Martin Paul Galliver

Gérant

Référence de publication: 2014053187/15.

(140060648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Mascagna S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 27.820.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053197/9.

(140060766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

MezzVest Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 166.312.

En date du 08 avril 2014 l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Réélection de KPMG Luxembourg, au poste de réviseur d'entreprises agréé, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MezzVest Luxembourg III S.à r.l.

Martin Paul Galliver

Gérant

Référence de publication: 2014053189/15.

(140060650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.



Matignon Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 105.777.

Les décisions suivantes ont été prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui s'est tenue en date du 08 avril 2014:

- d'accepter la démission d'Ernst & Young de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat au 08 avril 2014:
- de nommer PricewaterhouseCoopers, société coopérative, ayant son siège à 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, enregistrée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 65477 au poste de réviseur d'entreprises agrée avec effet immédiat au 08 avril 2014 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Signataire autorisé

Référence de publication: 2014053182/21.

(140060943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

M/C AWS Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 140.438.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société M/C AWS Canada S.à r.l., décidée par acte auprès du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 23 octobre 2013, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 30 décembre 2013.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Vanessa Lorreyte

Le Mandataire

Référence de publication: 2014053175/18.

(140060295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

LBPAM European Debt Funds, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 176.209.

Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire en date du 10 avril 2013

En date du 10 avril 2013, le Conseil d'Administration a décidé:

- de nommer Mazars Luxembourg, 10A rue Henri M. Schnadt, 2530 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises pour une durée de six ans, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2019.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LBPAM European Debt Funds

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014053158/15.

(140060444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.



Landwehr I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong. R.C.S. Luxembourg B 120.937.

Extrait des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 31.03.2014

Il résulte des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2014 de la société que les résolutions suivantes ont été prises:

- 1) le siège social est transféré au 6, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg;
- 2) Les associés de la société acceptent la démission de Monsieur Erwan LE BERRE, par courrier du 31 mars 2014, du poste de gérant de catégorie A de la société avec effet au 31 mars 2014;
- 3) Les associés de la société acceptent la démission de Monsieur Robert FABER, par courrier du 31 mars 2014, du poste de gérant de catégorie B de la société avec effet au 31 mars 2014;
- 4) Ms. Simone RUNGE-BRANDNER, de nationalité allemande, née à FRIEDBERG le 9 janvier 1976, demeurant à L-1647 Luxembourg, 14A, rue de Grunewald, est nommée au poste de gérant de catégorie A en remplacement de Monsieur Erwan LE BERRE;
- 5) Mr. Daniel MALKIN, de nationalité israélienne, né à TEL AVIV le 29 février 1976, demeurant à L-1647 Luxembourg, 14A, rue de Grunewald, est nommé au poste de gérant de catégorie B en remplacement de Monsieur Robert FABER;

Luxembourg, le 1 er avril 2014.

Pour la société LANDWEHR I S.à.r.l.

Référence de publication: 2014053156/22.

(140060753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

LF Hotels Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.946.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Paul DECKER Le Notaire

Référence de publication: 2014053161/12.

(140060455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Lictor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053162/9.

(140061255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Sesterce Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 86.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014053349/11.

(140061008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.



LF Hotels Acquico II (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 175.057.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. April 2014.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2014053160/12.

(140060584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

WP Roaming II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.462.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 3 avril 2014

En date du 3 avril 2014, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- de confirmer que les mandats de Madame Ute BRÄUER et Monsieur Max FOWINKEL, administrateurs de classe B de la Société, prendront fin lors de l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

WP ROAMING II S.A.

Signature

Référence de publication: 2014053453/15.

(140060824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

WPH Dallion I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WPH Dallion I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014053454/11.

(140061136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

WPH Dallion I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.613.

Extrait des décisions prises par les gérants en date du 7 avril 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1 ^{er} mars 2014.

Veuillez prendre note que Madame Nicola FOLEY et Monsieur Yann CHAUMOND, gérants, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1 ^{er} mars 2014.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour WPH Dallion I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014053455/16.

(140061149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.



Acraf International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 75.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour: ACRAF INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Magali Micheletti / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014053512/15.

(140061673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

AM Global Holding Bis, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.000.800.000,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 103.018.

Le Conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, avec date d'effet au 14 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014053529/12.

(140061880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Andalea S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 94.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANDALEA S.à. r.l.

Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014053531/13.

(140061502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Avantix S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 90.853.

I, Janice Allgrove, born on 7 th May 1960 in London (UK), residing professionally at 3 rue Thomas Edison, L-1445 Strassen hereby resign as Sole Manager of the Company named above, with effect from the date hereof.

Dated this 13 th December 2013.

Janice Allgrove.

Je soussignée, Janice Allgrove, née le 7 mai 1960 à Londres (UK), demeurant professionnellement au 3 rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, démissionne en tant que gérant unique de la société ci-dessus mentionnée, avec effet à la date ci-dessous.

En date du 13 décembre 2013.

Janice Allgrove.

Référence de publication: 2014053540/14.

(140060858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.



ALPHARMA (Luxembourg) S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 67.123.

Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 24 mars 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

Veuillez prendre note que Monsieur Yannick BRIOT, gérant, réside désormais professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen et Monsieur Jérome MYCHALOWYCH, gérant, réside désormais professionnellement à 07932 New Jersey (Etats-Unis d'Amérique), 100, Campus Drive, Florham Park.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour ALPHARMA (Luxembourg) S.ÀR.L.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014053525/17.

(140061716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alias Investment
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014053522/11.

(140062116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 avril 2014

En date du 4 avril 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Marc Stenger, de Monsieur Stéphane Aidan et de Monsieur Lionel Paquin en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015,
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers SARL, en qualité de Réviseur d'entreprises agrée, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Alias Investment

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014053521/17.

(140061347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Assurimmo Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 151.131.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053537/9.

(140062045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.



Seraph S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 186.008.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the second day of April.

Before the undersigned, Henri BECK, a notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Seraph Holdings Coöperatief U.A., a cooperative (coöperatie) with excluded liability incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat at Amsterdam, the Netherlands and its office address at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, the Netherlands, in the process of being registered with the trade register of the Chamber of Commerce (Kamer van Koophandel) in the Netherlands,

here represented by Peggy SIMON, private employee, whose professional address is in Echternach, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Seraph, S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.



4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at twenty five thousand Canadian dollar (CAD 25,000.-), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form without nominal value.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.
- 6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.
- 6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.
- 6.5. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.
- 6.6. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
- 6.7. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
 - 6.8. The Company may redeem its own shares, provided:
 - (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

- 7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.
- **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes. i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which shall be in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.



- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.
- (ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.
- **Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).
- (ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).
 - (iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the share-holders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.
 - (iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- (x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
 - (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.



- 13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.
 - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
 - 13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:
- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions: or
 - (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.
- 13.5. The annual General Meeting (if held) shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. or another date that is specified by the Board or in a notice to the shareholders. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

- 14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.
- 14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:
 - (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the share-holders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the



Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014

Subscription and payment

Seraph Holdings Coöperatief U.A., represented as stated above, subscribes for one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form without nominal value, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty five thousand Canadian dollar (CAD 25,000.-).

The amount of twenty five thousand Canadian dollar (CAD 25,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1.100.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

- 1. The following are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:
- Andre Jan BURBA, manager, born on July 31, 1973 in Warsaw, Poland, with professional address at 60 East 42 nd Street, 50 th Floor, New York, NY USA 10165; and
- Ted Tenjen MAA, manager, born on August 30, 1981 in Houston, Texas, USA, with professional address at 60 East 42 nd Street, 50 th Floor, New York, NY USA 10165.
 - 2. The following are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
- Pierre CLAUDEL, company director, born on May 23, 1978 in Schiltigheim, France, residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and
- Julien PONSON, company director, born on July 29, 1981 in Poissy, France, residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
- 3. The registered office of the Company is located at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Echternach, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deuxième jour d'avril,

Par devant le soussigné Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Seraph Holdings Coöperatief U.A., une coopérative (Coöperatie) à responsabilité exclue constituée en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas et son adresse au Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, en cours d'immatriculation avec le registre du commerce de la Chambre de Commerce (Kamer van Koophandel) aux Pays-Bas,

représentée par Peggy SIMON, employée privée, avec adresse professionnelle à Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:



I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1 ^{er} . Dénomination. Le nom de la société est "Seraph, S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.



- 6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
 - 6.7. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
 - 6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:
 - (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
 - (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
 - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.
- **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.
 - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.
- (ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition qu'un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.
- **Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.



IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).
- (ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.
- (iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.
 - (iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- (x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
 - (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
 - 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:
- (i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou
 - (ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.
- 13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures ou tout autre date qui est spécifiée par le Conseil ou dans une notice aux actionnaires. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.



Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.
- 14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
 - (iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.
- Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre deux mille quatorze (2014).

Souscription et libération

Seraph Holdings Coöperatief U.A., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000,-).



Le montant de vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent Euros (EUR 1.100.-).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
- Andre Jan BURBA, gérant de sociétés, né le 31 juillet 1973 à Varsovie, Pologne, avec adresse professionnelle au 60 East 42 nd Street, 50 th Floor, New York, NY USA 10165; et
- Ted Tenjen MAA, gérant de sociétés, né le 30 août 1981 à Houston, Texas, USA, avec adresse professionnelle au 60 East 42 nd Street, 50 th Floor, New York, NY USA 10165.
 - 2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
- Pierre CLAUDEL, directeur de sociétés, né le 23 mai 1978 à Schiltigheim, France, de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Julien PONSON, directeur de sociétés, né le 29 juillet 1981 à Poissy, France, de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 avril 2014. Relation: ECH/2014/664. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014052033/519.

(140059189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

TIAA Lux 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.233.800,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper. R.C.S. Luxembourg B 167.150.

Rectificatif du dépôt L130223574 déposé le 31/12/2013

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1) ND Europe S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 123400, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

here represented by Aymeric Thibord, director, professionally residing in London, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 18 November 2013, and

2) SAS PIAL 34, a company (société par actions simplifiée) incorporated and existing under the laws of France, registered with Trade and Companies' Register of Paris under number 795 395 706, having its registered office at 8-12, rue des Pirogues de Bercy, F-75012 Paris (France),

here represented by Marie-Hélène Helleux, head of separate accounts and club deals, professionally residing in Paris, by virtue of a proxy, given in Paris, on 15 November 2013.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.



Such appearing parties are all the shareholders, representing the entire share capital of TIAA Lux 11 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 167150, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 28 February 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 906 on 6 April 2012. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, dated 3 April 2012 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1276 on 23 May 2012.

The appearing parties representing the entire share capital declare having waived any notice requirement, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

- 1. Amendment of the corporate object of the Company in order for it to read as follows:
- " **3.1.** The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.
- 3.2. The Company may hold whether directly or through direct or indirect participations in Luxembourg or foreign entities a German shopping center known as Gropius Passagen located in Berlin, Germany, (i) on properties registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 8792, (lot 309 parcel 177), 9543 (lot 309 parcels 109/54 and 109/89 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10490 (lot 309 parcel 109/66 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10535 (lot 309 parcel 109/64 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11512 (lot 309 parcels 109/12 and 109/88 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 4482 and 12849), 11564 (lot 309 parcel 109/53 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11588 (lot 309 parcel 145 as well as two (2) domination notices under cons. no. 6 and 8 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 11589 (lot 309 parcel 109/78 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property at folio 12849), 12849 (lot 309 parcel 109/84), 14372 (lot 309 parcel 146 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 15837 (lot 309 parcel 153), 15838 (lot 309 parcels 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (the "Gropius Ownership Property") and (ii) on a property registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 4509 (lot 309 parcel 109/16), that is owned by, and leased from, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG, (the "Gropius Leased Property", and together with the Gropius Ownership Property, the "Property") and acquire, develop, promote, sell, manage, lease (as lessor or lessee) and/or make any operations relating to the Property.
- **3.3.** The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any additional real estate assets adjoining to the existing Property with a view to develop or extend the Property (the "Add-on Acquisition").
- **3.4.** The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Parties") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- **3.5.** The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law.
- **3.6.** The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above."



- 2. Full restatement of the articles of association of the Company;
- 3. Appointment of new class A managers of the Company, respectively confirmation of the mandates of current managers as class A managers of the Company, and appointment of new class B managers of the Company, respectively confirmation of the mandates of current managers as class B managers of the Company;
 - 4. Appointment of class A supervisors of the Company and of class B supervisors of the Company;
 - 5. Appointment of an independent auditor of the Company; and
 - 6. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders unanimously takes, and requires the notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend the corporate purpose of the Company so that it shall henceforth read as follows:

- " **3.1.** The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.
- 3.2. The Company may hold whether directly or through direct or indirect participations in Luxembourg or foreign entities a German shopping center known as Gropius Passagen located in Berlin, Germany, (i) on properties registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 8792, (lot 309 parcel 177), 9543 (lot 309 parcels 109/54 and 109/89 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10490 (lot 309 parcel 109/66 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10535 (lot 309 parcel 109/64 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11512 (lot 309 parcels 109/12 and 109/88 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 4482 and 12849), 11564 (lot 309 parcel 109/53 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11588 (lot 309 parcel 145 as well as two (2) domination notices under cons. no. 6 and 8 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 11589 (lot 309 parcel 109/78 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property at folio 12849), 12849 (lot 309 parcel 109/84), 14372 (lot 309 parcel 146 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 15837 (lot 309 parcel 153), 15838 (lot 309 parcels 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (the "Gropius Ownership Property") and (ii) on a property registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 4509 (lot 309 parcel 109/16), that is owned by, and leased from, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG, (the "Gropius Leased Property", and together with the Gropius Ownership Property, the "Property") and acquire, develop, promote, sell, manage, lease (as lessor or lessee) and/or make any operations relating to the Property.
- **3.3.** The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any additional real estate assets adjoining to the existing Property with a view to develop or extend the Property (the "Add-on Acquisition").
- **3.4.** The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Parties") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- **3.5.** The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law.
- **3.6.** The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to proceed to the full restatement of the articles of association of the Company and accordingly the articles of association of the Company shall now read as follows:

"Definitions

"Accounts" means the annual and consolidated accounts of the Company;

"Acquisition" means any Transfer to a Group Company;

"Asset Management Agreement" means any asset management agreement in effect from time to time among the Company, and as the case may be PropCo and an asset manager as regards the Property;

"Board Members" means the Managers and the Supervisors;

"Business" means the business of investing in, repositioning and/or developing primarily retail real estate assets in Germany, including the Property;

"Business Plan" means (i) the annual business plans, covering a 10-year period, in respect of the Company (covering, for the avoidance of doubt, PropCo), as adopted or amended from time to time, on the basis of the same principles as the Initial Business Plan;

"Company" means TIAA Lux 11 S.à r.l.

"Disposal" means the Transfer by a Group Company;

"Encumbrance" includes any mortgage, charge (fixed or floating), pledge, lien, hypothecation, guarantee, trust, right of set-off or other third party right or interest (legal or equitable) including any assignment by way of security, reservation of title or other security interest of any kind, however created or arising, or any other agreement or arrangement (including a sale and repurchase agreement) having similar effect;

"Gropius SHA" means any shareholders' agreement in effect from time to time among the Company and mfi Deutschland GmbH;

"Group Company" means the Company and PropCo;

"Initial Business Plan" means the initial Business Plan, including the 2013 Property budget;

"Lock-up Period" means the period expiring on 18 November 2018;

"Majority Shareholder" means the Shareholder holding more than fifty percent (50%) of the Shares;

"Minority Shareholder" means the Shareholder holding less than fifty percent (50%) of the Shares;

"PropCo" means Gropius Passagen GmbH & Co. KG, a Kommanditgesellschaft established under the laws of Germany, registered with the commercial register of Essen under number HRA 9381, whose registered address is at Bamlerstrasse 1, 45141 Essen;

"Shares" has the meaning ascribed to it in Article 6.1;

"Shareholder(s)" means the holders of Shares, and each individually referred to as a "Shareholder";

"Related Company" shall mean, in relation to the Company, another company which holds in the Company or in which the Company is holding directly or indirectly (1) a majority of the voting rights or the right to exercise such majority of voting rights pursuant to an agreement; (2) the right to nominate or elect a majority of the board of directors, managers or other voting members of a governing body; or (3) the right to exercise a dominant influence over it, as contemplated by the seventh council directive of 13 June 1983 (83/349/EEC);

"Transfer" means any total or partial sale, acquisition, assignment (with or without consideration), contribution, transfer (including by operation of law, by way of a merger, division or similar restructuring), long term lease (i.e. exceeding twenty-five (25) years) or disposal, grant of interest or creation of any Encumbrance;

I. Name - Purpose - Registered office - Duration

Art. 1. Legal form. There exists a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the current Luxembourg laws, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and the present articles of association (the "Articles").

At any moment, a sole Shareholder may join with one or more joint Shareholders and, in the same way, the following Shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole Shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of Shareholders.

Art. 2. Name. The Company's name is "TIAA Lux 11 S.à r.l.".

Art. 3. Purpose.

- 3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.
- 3.2 The Company may hold whether directly or through direct or indirect participations in Luxembourg or foreign entities a German shopping center known as Gropius Passagen located in Berlin, Germany, (i) on properties registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 8792, (lot 309 parcel 177), 9543 (lot 309 parcels



109/54 and 109/89 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10490 (lot 309 parcel 109/66 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 10535 (lot 309 parcel 109/64 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11512 (lot 309 parcels 109/12 and 109/88 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 4482 and 12849), 11564 (lot 309 parcel 109/53 as well as a domination notice under cons. no. 2 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849), 11588 (lot 309 parcel 145 as well as two (2) domination notices under cons. no. 6 and 8 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 11589 (lot 309 parcel 109/78 as well as a domination notice under cons. no. 3 in Section I of the land register regarding the property at folio 12849), 12849 (lot 309 parcel 109/84), 14372 (lot 309 parcel 146 as well as two (2) domination notices under cons. no. 2 and 3 in Section I of the land register regarding the property registered at folio 12849 and 13291), 15837 (lot 309 parcel 153), 15838 (lot 309 parcels 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (the "Gropius Ownership Property") and (ii) on a property registered in the Buckow land register of the local court of Berlin-Neukölln at folio 4509 (lot 309 parcel 109/16), that is owned by, and leased from, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG, (the "Gropius Leased Property", and together with the Gropius Ownership Property, the "Property") and acquire, develop, promote, sell, manage, lease (as lessor or lessee) and/or make any operations relating to the Property.

- 3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any additional real estate assets adjoining to the existing Property with a view to develop or extend the Property (the "Add-on Acquisition").
- 3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Parties") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law.
- 3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.
- **Art. 4. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Management Board (as defined below).

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Management Board should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Management Board.

Art. 5. Duration.

- 5.1 The Company is constituted for an unlimited duration.
- 5.2 The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any Shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company.



II. Capital - Shares

Art. 6. Share capital.

- 6.1 The Company's capital is set at twelve million two hundred thirty-three thousand eight hundred euro (EUR 12,233,800.-), represented by one hundred twenty-two thousand three hundred thirty-eight (122,338) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each (collectively referred to as the "Shares" and each individually referred to as a "Share").
- 6.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

Art. 7. Shares.

- 7.1 The Company's share capital is divided into Shares, each of them having the same par value.
- 7.2 Each Share confers an identical voting right at the time of decisions taking.
- 7.3 The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 8. Register of Shares - Transfer of Shares.

- 8.1 A register of Shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any Shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant Shareholder.
- 8.2 The Company will recognise only one (1) holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until such representative has been appointed.
- 8.3 The Shares are freely transferable among the Shareholders, unless there exists any transfer restrictions provided for from time to time in a joint venture agreement entered into between the Shareholders and the Company.
- 8.4 Shares may not be transferred inter vivos to non-Shareholders unless Shareholders representing at least three-quarter (3/4) of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

III. Management and supervisory boards

Art. 9. Composition and powers of the Management Board.

- 9.1 The Company is managed by a management board composed of at least three (3) members (the "Management Board"), who do not need to be Shareholders.
- 9.2 There shall be two (2) different classes of managers, namely class A managers (the "A Managers") and class B managers (the "B Managers"). Upon request by the Minority Shareholder, an additional class of managers, the C managers (the "C Managers", and together with the A Managers and the B Managers, the "Managers") may be created.
- 9.3 The Management Board shall be made up of at least (i) one (1) or two (2) A Manager(s) and (ii) one (1) or two (2) B Manager(s).
- 9.4 The A Managers in office must at all times be resident in Luxembourg and the Management Board must be composed of at least fifty per cent (50 %) of Luxembourg residents.
 - 9.5 The position of the chairman of the Management Board shall be held by an A Manager or a B Manager.
- 9.6 The Management Board is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of (i) the powers reserved by the Law or by these articles to the general meeting of Shareholders and (ii) the following major matters (the "Major Matters") which shall require the prior written consent of either the Supervisory Board (as defined below) or of all the Shareholders:
- (i) Approval of the Business Plan or/and any change thereto. However, matters within a Business Plan relating to (1) the existing base rent and indexation, service charge, or (2) normal repairs and maintenance and capital expenditures of less than one hundred thousand euros (EUR 100,000) in aggregate per property, or (3) leasing of stores representing less than 2,500m ², are not Major Matters for purposes of approving the Business Plan. Any matters following approval of the Business Plan whether contemplated therein or not relating to (1) any necessary expenses of (a) up to a maximum of ten percent (10%) of any budgeted line item and not in excess of ten thousand euros (EUR 10,000) and (b) up to a yearly maximum in aggregate of five percent (5%) of the consolidated budget and not in excess of one hundred thousand euros (EUR 100,000) regarding the Property are not Major Matters;
 - (ii) Entry into any expense outside the Business Plan in excess of five hundred thousand euros (EUR 500,000) of capex;
 - (iii) Entry into, modification of, any right under, and termination of any lease in excess of 2,500m²;
- (iv) Appointment or termination of property managers, selling agents and leasing agents, other than in the context of a deadlock, where in case of failure by the Shareholders to agree on the appointment of such property managers, selling agents and leasing agents, as nominated by the Président du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, upon the application of either Shareholder;



- (v) Entry into, modification of, any right under, and termination of any contract in excess of one hundred thousand euros (EUR 100,000) regarding the Property outside of the Business Plan;
- (vi) Entry into any Acquisition of any shopping centre or other real estate asset or any shares (including any Acquisition pursuant to the Gropius SHA), excluding any Add-on Acquisition;
- (vii) Entry into any Disposal of any shopping centre or other real estate asset including the Property or any shares (including any Disposal pursuant to the Gropius SHA);
- (viii) Entry into, modification or termination of any additional third party financing (including re-financing existing debt unless on such re-financing (i) the LTV does not exceed 60% and (ii) the permitted leverage (as set out in any agreement amongst the Shareholders, if any) and any additional security granted on the assets of any Group Company or additional pledge of shares (other than on a permitted re-financing);
- (ix) Merger, reorganization or restructuring, winding-up, liquidation, modification of the articles of association or bylaws, increase or decrease in capital, loans between the Shareholders (or any of their Related Companies) and any Group Company, or the issuance of any financial instrument;
- (x) Any modification of, waiver of any right under, claim under, and termination of the Asset Management Agreement (except any automatic termination pursuant to the terms and conditions of the Asset Management Agreement), and approval of the entry into any asset management agreement with a new asset manager and any modification or termination thereof;
 - (xi) Termination or modification of the institution of the Supervisory Board (but not of one or more Supervisor);
- (xii) Entry into, modification of, waiver of any right under, and termination of any agreement between a Group Company and any Shareholder (or any Related Company of one of the Shareholders) in excess of ten thousand euros (EUR 10,000);
- (xiii) Approval of or effecting the filing of any legal action before a court or arbitration tribunal where the amount of the claim exceeds five hundred thousand euros (EUR 500,000) or of any settlement agreement in an amount exceeding five hundred thousand euros (EUR 500,000), except where the settlement is paid through insurance and there is no admission of liability or where a protective filing needs to be made because of a time limit but consultation on litigation strategy may take place following the protective filing;
 - (xiv) Any Add-on Acquisition;
 - (xv) the conduct by the Group Companies of any business outside the Business;
- (xvi) Any modification of, waiver of any right under, breach of, and termination of the Gropius SHA and approval (excluding any deemed approval other than as a result of the failure to respond within a certain date) of any matter which may result in a deadlock or trigger any default or transfer right under the Gropius SHA; and
 - (xvii) Approval of the Accounts.

Art. 10. Appointment, removal, term of office and remuneration of Managers.

- 10.1 The Managers shall be appointed by the general meeting of Shareholders which shall determine their term of office. The Majority Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the positions of A Manager(s) and B Manager(s) and the Minority Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the position of C Manager, if any, each proposal to be sent by notice in writing to the other Shareholder.
- 10.2 The Managers shall not be entitled to any remuneration, fees or benefits from any Group Company, save as for the reimbursement of all reasonable travelling and other expenses properly incurred in attending Management Board meetings, in connection with the Business and in the performance of their duties as Managers.
 - 10.3 The Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders.

Art. 11. Composition and powers of the supervisory board.

- 11.1 A supervisory board is installed at the level of the Company, which shall be composed of a maximum of four (4) members (the "Supervisory Board", and together with the Management Board, each time as the context may require referred to as the "Boards").
- 11.2 There shall be two (2) different classes of supervisors, namely A supervisors (the "A Supervisors") and B supervisors (the "B Supervisors", and together with the A Supervisors, the "Supervisors"). The Supervisory Board shall be made up of an equal number of A Supervisors and B Supervisors.
 - 11.3 At all times at two (2) Supervisors in office must be resident in Luxembourg.
 - 11.4 The position of the chairman of the supervisory board shall be held by an A Supervisor.
 - 11.5 The Supervisory Board is in charge of solely approving the Major Matters.

The Supervisory Board may in no case interfere with the management of the Company other than for the purposes of resolving on the Major Matters.

11.6 The Management Board and any Shareholder is entitled to submit Major Matters to the Supervisory Board for its consideration.



Art. 12. Appointment, removal, term of office and remuneration of the Supervisors.

- 12.1 The Majority Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for up to two (2) A Supervisors positions (among which at least one (1) Luxembourg resident) and the Minority Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for up to two (2) B Supervisors positions (among which at least one (1) Luxembourg resident), each proposal to be sent by notice in writing to the other Shareholder. Any Supervisors appointed upon proposal by the Majority Shareholder shall be designated as A Supervisors and any Supervisors appointed upon proposal by the Minority Shareholder shall be designated as B Supervisors.
- 12.2 Each Shareholder may request removal of a Supervisor appointed upon proposal by it and propose for appointment a list of candidates for a new Supervisor position in his place by notice in writing to the other Shareholder, provided that nothing in this article 16.2 shall prevent the appointment or removal of a Supervisor notwithstanding that such appointment or removal has not been agreed by the other Shareholder,

Art. 13. Convening meetings of the Board.

- 13.1 Meetings of the Board shall take place in Luxembourg, at such time or times as the Management Board may agree, but in any event at least once per quarter, upon written notice sent from Luxembourg by the chairman of the Management Board specifying the date, time and place of the meeting and the business to be transacted at that meeting (including the identification of any Major Matter), attaching the Board papers listed in article 13.2 of the Articles and given to all Managers not less than:
- (i) thirty (30) Business Days in advance for meetings relating to the Major Matters listed under items (vi) and (vii) of article 9.6 of the Articles;

Such thirty (30) Business Days' notice period is only necessary for the first meeting resolving upon an Acquisition or a Disposal falling under the Major Matters listed under items (vi) and (vii) of article 9.6 of the Articles and approving the transaction as a whole. Any subsequent meetings of the Management Board resolving upon the same transaction and being substantially in line with what has been approved previously, such meeting of the Management Board can be convened with a prior notice of five (5) Business Days.

- (ii) fifteen (15) Business Days in advance for meetings relating to all other Major Matters; and
- (iii) five (5) Business Days' notice for all other matters,

(or on such other period of notice as the Board may agree from time to time), provided that all the Board Members may, by notice in writing to the chairman of the Board, waive such notice in respect of any particular meeting of the Board.

- 13.2 All supporting materials for meetings of the Board shall be sufficiently detailed to enable the Board Members to take an informed decision and shall be sent to all Board Members as early as reasonably practicable prior to the relevant meeting (and in any event together with the convening notices (if not waived by all the Board Members)). For the avoidance of doubt, a Board meeting shall not be deemed duly called and convened if the relevant supporting materials have not been given to the Board Members in accordance with this article.
- 13.3 All the Supervisors may, by notice in writing to the chairman of the Supervisory Board, waive such notice in respect of any particular meeting of the Supervisory Board.

Art. 14. Conduct of meetings of the Board.

- 14.1 If the chairman is unable to attend any meeting of the Board, then another Board Member of the same category shall be appointed to act as pro tempore chairman at the meeting.
- 14.2 Any Board Member may participate in a Board meeting by means of a conference telephone or similar communicating equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participation in a meeting in this manner shall be deemed to constitute presence in person at such meeting provided that more than half of those in attendance (including the chairman of the Board) are physically present in Luxembourg and provided further that at least one (1) meeting of the Supervisory Board in each twelve (12) months should be held in person in Luxembourg.
- 14.3 Each Supervisor may appoint another Supervisor appointed upon proposal by the same Shareholder to act as his proxy at any meeting of the Supervisory Board.
- 14.4 No business shall be transacted at any meeting of the Management Board and no decision shall be taken at any such meeting unless a quorum of Managers is present or represented, namely one (1) A Manager, one (1) B Manager and, if in office, one (1) C Manager.
- 14.5 No business shall be transacted at any meeting of the Supervisory Board and no decision shall be taken at any such meeting unless a quorum of at least one (1) A Supervisor and one (1) B Supervisor is present or represented.
- 14.6 The Shareholders have the right to invite to any meeting of the Supervisory Board such limited number of advisers (but no more than one (1) and no external lawyers) whom they may reasonably consider necessary for the purposes of monitoring the Company's business subject to customary obligations of confidentiality and provided that such attendees shall not count towards the quorum, be entitled to any convening notice or be entitled to influence the debate or vote in any way.
- 14.7 If a quorum of Board Members is not present at all times during a meeting of the Board, such meeting shall be adjourned and reconvened at such time and place in Luxembourg as determined by the Board Members present in



compliance with the mandatory provisions of applicable laws (provided that notice of the time, date and place of the reconvened meeting is given to each person entitled to attend the meeting not less than three (3) Business Days before the meeting).

14.8 Without prejudice to article 9.6 of the Articles, decisions shall be taken by a majority of the Board Members present or represented at such meeting, and including, as regards the Supervisory Board only, the consent of at least one (1) A Supervisor and one (1) B Supervisor is present or represented. The chairman of the Board shall not have a casting vote.

Decisions with respect to the Major Matters as set out in article 9.6 of the Articles can only be adopted with (i) the prior written consent of the Supervisory Board (including the approval of at least one (1) B Supervisor) or (ii) the prior written consent of the Shareholders.

14.9 The Board may, on an exceptional basis, take resolutions by way of unanimous written resolutions.

Art. 15. Minutes of the meetings of the Board. The chairman of the Board shall procure that draft minutes of the Board meeting shall be sent to all Board Members entitled to receive the same and agreed and signed as soon as practicable after the holding of the relevant meeting. Such minutes shall be signed by all attendees and a copy of all signed minutes shall be provided to all the Shareholders and in relation to minutes and papers of each Management Board shall be provided to the Supervisory Board within thirty (30) Business Days after the relevant meeting.

Art. 16. Dealing with third parties.

16.1 In dealing with third parties, the Manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall at all times be bound by the joint signatures of one (1) A Manager or one (1) (B) Manager.

- 16.2 The Management Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one several ad hoc agents. The Management Board will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.
- 16.3 No Supervisor shall have any power whatsoever to bind the Company, save upon a special delegation by the Management Board.
- 16.4 Copies or extracts of written resolutions or Board minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by any two (2) Managers acting jointly.

IV. Shareholders decisions

Art. 17. Collective decisions of the Shareholders. The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and these Articles.

However, resolutions of the Shareholders may be passed in writing as long as the Shareholders' number is not more than twenty-five (25). Should such written resolutions be sent by the Managers to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of Shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

Art. 18. Convening of the general meeting of the Shareholders.

18.1 All the meetings of Shareholders shall take place in Luxembourg. The Management Board may convene general meetings of Shareholders in addition to the annual general meeting of Shareholders to be held annually, by notice given to the Shareholders not less than fifteen (15) business days in advance. Such meetings must be convened by the Management Board if Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital so require, within five (5) business days of such request. Should the Management Board fail to convene such meeting, it shall be directly convened by any Supervisor.

18.2 All supporting materials for general meetings of Shareholders shall be sufficiently detailed to enable the Shareholders to take an informed decision and shall be sent to all Shareholders as early as reasonably practicable prior to the relevant meeting (and in any event together with the convening notices (if not waived by all the Shareholders)). For the avoidance of doubt, a general meeting of Shareholders shall not be deemed duly called and convened if the relevant supporting materials have not been given to the Shareholders in accordance with this article.

Art. 19. Quorum and vote.

- 19.1 No business shall be transacted at a meeting of the Shareholders unless all the Shareholders are present in person or by proxy or corporate representative.
- 19.2 If a quorum of Shareholders is not present at all times during a meeting of the Shareholders, such meeting shall be adjourned and reconvened such that, without prejudice to the mandatory provisions of applicable laws, notice of the time, date and place of the reconvened meeting is given to each Shareholder entitled to attend the meeting not less than seven (7) Business Days before the meeting.



- 19.3 All decisions of the Shareholders shall be made at a general meeting held in accordance with this section IV. of the Articles and shall require the unanimous consent of the Shareholders for Major Matters (excluding the approval of the annual accounts of the Company at second round) and the simple majority of votes cast at the relevant meeting for any other decision (including the approval of the annual accounts of the Company at second round), save for a decision in relation to which applicable law requires a higher majority.
- 19.4 The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholder or proxies of Shareholders, who so request.
- **Art. 20. Approval of the annual accounts of the Company.** With respect to the approval of the annual accounts of the Company the following procedure shall apply:
- (i) The draft annual accounts of the Company shall be submitted by the Management Board to the general meeting of Shareholders of the Company for approval as a Major Matter. If the general meeting of Shareholders does not approve the annual accounts of the Company at a first pass, the procedure set out in (ii) below shall apply.
- (ii) The Management Board may re-submit the same draft annual accounts of the Company or revised draft annual accounts of the Company to the general meeting of Shareholders for approval and resolving by a simple majority of votes. If at the second pass, the dissenting Shareholder does not approve the draft annual accounts of the Company (and irrespective of whether it is passed or not), the approving Shareholder may thus proceed with the approval of the annual accounts of the Company.
- **Art. 21. Change of nationality.** The Shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.
- Art. 22. Amendments of the Articles. Any amendment of these Articles requires the unanimous consent of the Shareholders.

V. Audit and supervision

Art. 23. Auditor(s).

- 23.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of Shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.
- 23.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of Shareholders.
 - 23.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.
- 23.4 If the Shareholders appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.
- 23.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of Shareholders with cause or with its approval.

VI. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 24. Financial year. The Company's financial year begins on January 1 st and closes on December 31 st.

Art. 25. Annual accounts and allocation of profits.

- 25.1 Each year, as of the 31 st of December, the management will draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and a profit and loss account in accordance with Luxembourg laws which will be submitted to the general meeting of Shareholders together with the balance sheet.
- 25.2 Each Shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of Shareholders.
- 25.3 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.
- 25.4 Every year five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth (1/10) of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.
- 25.5 After allocation to the statutory reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each Share entitling to the same proportion in such distributions.



Art. 26. Interim dividends - share premium and assimilated premiums.

- 26.1 Subject to the conditions (if any) fixed by the Law and in compliance with the foregoing provisions, the Management Board may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Management Board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.
- 26.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the Shareholders subject to the provisions of the Law and these articles.

VII. Winding-up - Liquidation

Art. 27. Liquidation.

- 27.1 The Company may be wound-up by an unanimous resolution of the Shareholders. Should the Company be wound-up, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.
- 27.2 After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds will be distributed to the Shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

VIII. Final clause - Governing law

Art. 28. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law."

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to appoint, respectively to confirm the mandate of:

- Mr Robert J. Redican, having his professional address at 730, Third Avenue, 4 th Floor, New York, NY 10017, USA,
- Mr Mark J. Wood, having his professional address at 730, Third Avenue, 4 th Floor, New York, NY 10017, USA, and
- Mr Aymeric Thibord, having his professional address at 20, Balderton Street, 8 th Floor, W1K6TL London, Great-Britain,

as class A managers of the Company for an unlimited term.

The general meeting of shareholders resolves to appoint, respectively to confirm the mandate of:

- Mrs Vinessa Sweeney, having her professional address at 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
- Mr Bruno Bagnouls, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and
- Mr Pascal Roumiguié, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as class B managers of the Company for an unlimited term.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to appoint:

- Mrs Laura McGrath, born on 5 October 1964 in New York (USA), having her professional address at 730 Third Avenue, 4 $^{\rm th}$ Floor, New York, NY 10017, USA, and
- Mr Dominic Bursucanu, born on 15 March 1973 in Heilbronn (Germany), having his professional address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg,
 - as class A supervisors of the Company for an unlimited term and:
- Mr Ronan Bodéré, born on 6 January 1977 in Valognes (France), having his professional address at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, and
- Mr Pierre Stepanov, born on 5 February 1976 in Paris (France), having his professional address at 8-12, rue des Pirogues de Bercy, F-75012 Paris (France),
 - as class B supervisors of the Company for an unlimited term.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolves to appoint PricewaterhouseCoopers, a société cooperative existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65477, as independent auditor of the Company with immediate effect and until the annual general meeting of the Company to be held in 2014.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.



The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholders of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf novembre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1) ND Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123400, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

ici représentée par Aymeric Thibord, director, demeurant professionnellement à Londres, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 18 novembre 2013, et

2) SAS PIAL 34, une société par actions simplifiée constituée et existant selon les lois de France, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 795 395 706, ayant son siège social au 8-12, rue des Pirogues de Bercy, F-75012 Paris (France),

ici représentée par Marie-Hélène Helleux, head of seperate accounts and club deals, demeurant professionnellement à Paris, en vertu d'une procuration donnée à Paris, le 15 novembre 2013.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparantes sont tous les associés, représentant l'intégralité du capital social de TIAA Lux 11 S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167150, constituée selon acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 28 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 906 en date du 6 avril 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 avril 2012 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1276 en date du 23 mai 2012.

Les comparantes représentant l'intégralité du capital social déclarent avoir renoncé à toute formalité de convocation. L'assemblée générale des associés est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Modification de l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:
- « 3.1. L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer par tous moyens, directement ou indirectement, des participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, et d'administrer, développer et gérer ces participations.
- 3.2. La Société pourra détenir, soit directement, soit par des participations directes ou indirectes au Luxembourg ou à travers des entités étrangères, un centre commercial allemand nommé Gropius Passagen, localisé à Berlin, Allemagne, (i) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 8792, (lot 309 parcelle 177), 9543 (lot 309 parcelles 109/54 et 109/89 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10490 (lot 309 parcelle 109/66 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10535 (lot 309 parcelle 109/64 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11512 (lot 309 parcelles 109/12 et 109/88 ainsi que deux (2) notification de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 4482 et 12849), 11564 (lot 309 parcelle 109/53 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11588 (lot 309 parcelle 145 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 6 et 8 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 11589 (lot 309 parcelle 109/78 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 12849 (lot 309 parcelle 109/84), 14372 (lot 309 parcelle 146 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 15837 (lot 309 parcelle 153), 15838 (lot 309 parcelles 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (l'«Immeuble Appartenant à Gropius») et (ii) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 4509 (lot 309 parcelle 109/16), qui appartiennent à, et sont loués auprès, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG (l'«Immeuble Loué par Gropius, et ensemble avec l'Immeuble Appartenant à Gropius, l'«Immeuble») et d'acquérir, développer, vendre, gérer, louer (en tant que bailleur ou locataire) et/ou de faire toute opération relative à l'Immeuble.
- **3.3.** La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer d'actifs immobiliers supplémentaires adjacents à l'Immeuble existant afin de développer ou d'agrandir l'Immeuble (l'«Acquisition Supplémentaire»).



- **3.4.** La Société pourra également apporter toute assistance, sous forme de prêt, d'octroi de garanties ou autres, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou à toute société, ou toute société qui est Associé de la Société, de manière directe ou indirecte, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après désignés comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans une activité qui soit considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- **3.5.** La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ciaprès reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, mais pas limité à, par l'émission, toujours à titre privé, de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou consentir des crédits à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par l'hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- **3.6.** La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.»;
 - 2. Refonte complète des statuts de la Société;
- 3. Nomination de nouveaux gérants de catégorie A de la Société, respectivement confirmation du mandat de gérants actuels en tant que gérants de catégorie A de la Société, et nomination de nouveaux gérants de catégorie B de la Société, confirmation du mandat de gérants actuels en tant que gérants de catégorie B de la Société;
 - 4. Nomination de superviseurs de catégorie A de la Société et de superviseurs de catégorie B de la Société;
 - 5. Nomination d'un réviseur d'entreprises agréé de la Société; et
 - 6. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

- « 3.1. L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer par tous moyens, directement ou indirectement, des participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, et d'administrer, développer et gérer ces participations.
- 3.2. La Société pourra détenir, soit directement, soit par des participations directes ou indirectes au Luxembourg ou à travers des entités étrangères, un centre commercial allemand nommé Gropius Passagen, localisé à Berlin, Allemagne, (i) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 8792, (lot 309 parcelle 177), 9543 (lot 309 parcelles 109/54 et 109/89 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10490 (lot 309 parcelle 109/66 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10535 (lot 309 parcelle 109/64 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11512 (lot 309 parcelles 109/12 et 109/88 ainsi que deux (2) notification de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 4482 et 12849), 11564 (lot 309 parcelle 109/53 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11588 (lot 309 parcelle 145 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 6 et 8 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 11589 (lot 309 parcelle 109/78 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 12849 (lot 309 parcelle 109/84), 14372 (lot 309 parcelle 146 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 15837 (lot 309 parcelle 153), 15838 (lot 309 parcelles 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (l'«Immeuble



Appartenant à Gropius») et (ii) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 4509 (lot 309 parcelle 109/16), qui appartiennent à, et sont loués auprès, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG (l'«Immeuble Loué par Gropius, et ensemble avec l'Immeuble Appartenant à Gropius, l'«Immeuble») et d'acquérir, développer, vendre, gérer, louer (en tant que bailleur ou locataire) et/ou de faire toute opération relative à l'Immeuble.

- **3.3.** La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer d'actifs immobiliers supplémentaires adjacents à l'Immeuble existant afin de développer ou d'agrandir l'Immeuble (l'«Acquisition Supplémentaire»).
- **3.4.** La Société pourra également apporter toute assistance, sous forme de prêt, d'octroi de garanties ou autres, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou à toute société, ou toute société qui est Associé de la Société, de manière directe ou indirecte, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après désignés comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans une activité qui soit considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- **3.5.** La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ciaprès reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, mais pas limité à, par l'émission, toujours à titre privé, de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou consentir des crédits à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par l'hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- **3.6.** La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société et par conséquent les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

«Définitions

«Activité» désigne l'activité d'investissement, de repositionnement et/ou de développement surtout dans le domaine de l'immobilier, du commerce de détail en Allemagne, incluant l'Immeuble;

«Acquisition» désigne tout Transfert vers une Société du Groupe;

«Associé(s)» désigne le(s) titulaire(s) de Parts, et individuellement, chacun désigné comme «Associé»;

«Associé Majoritaire» désigne l'Associé détenant plus de cinquante pour cent (50%) des Parts;

«Associé Minoritaire» désigne l'Associé détenant moins de cinquante pour cent (50%) des Parts;

«Cession» désigne le Transfert par une Société du Groupe;

«Charges» inclut toute hypothèque, (fixe ou flottante), gage, privilège, affectation, garantie, trust, droit de compensation ou tout autre droit ou intérêt d'une partie tierce, juridique ou équitable) y inclus toute cession par voie de sûretés, réserve de propriété ou tout autre sûreté de tout genre, toute fois créée ou en découvrant, ou tout contrat ou arrangement (y inclus un contrat de vente et de rachat) ayant un effet similaire.

«Comptes» désignent les comptes annuels et les comptes consolidés de la Société;

«Contrat de Gestion d'Actifs» désigne tout contrat de gestion d'actifs relatif à l'Immeuble qui est en vigueur de temps à autre entre la Société et, le cas échéant, PropCo et un gérant d'actifs;

«Grophius PA» désigne tout contrat entre actionnaires en vigueur de temps à autre entre La Société et mfi Deutschland GmbH;



«Membres du Conseil» désignent les Gérants et les Superviseurs;

«Parts» a le sens qui lui est attribué dans l'Article 6.1;

«Plan d'Affaires» désigne (i) les plans d'affaires annuels relatifs à la Société (couvrant Propco, pour écarter tout doute), une période de 10 ans tels qu'adoptés ou modifiés de temps à autre sur base des mêmes principes tels que le Plan d'Affaires Initial; et pouvant être modifiés de temps à autre selon les mêmes règles telles que prévues pour le Plan d'Affaires Initial;

«Période d'Incessibilité» désigne la période expirant le 18 novembre 2018;

«Propco» désigne Gropius Passagen GmbH & Co. KG, une Kommanditgesellschaft constituée selon les lois de l'Allemagne, immatriculée auprès du Registre de Commerce d'Essen sous le numéro HRA 9381, et ayant son siège social à Bamlerstrasse 1, 45141 Essen;

«Société» désigne TIAA Lux 11 S.à r.l.;

«Société du Groupe» désigne la Société et PropCo;

«Société Liée» désigne, à l'égard de la Société, une autre société qui détient dans la Société ou dans laquelle la Société détient directement ou indirectement (1) une majorité des droits de vote ou le droit d'exercer telle majorité des droits de vote en vertu d'un contrat, (2) le droit de nommer ou de désigner une majorité des membres du conseil d'administration, gérants ou autres membres votant d'un organe exécutif; ou (3) le droit d'exercer une influence dominante sur elle au sens de la septième directive du Conseil du 13 juin 1983 (83/349/EEC);

«Transfert» désigne toute vente entière ou partielle, une acquisition, cession (avec ou sans contre-partie), apport, transfert (y inclus de plein droit, par voie de fusion, scission ou restructuration similaire), bail à long terme (c.-à-d. excédant vingt-cinq (25) ans) ou cession, l'octroi d'intérêts ou création de toute Charge.

I. Dénomination - Objet social - Siège - Durée

Art. 1 er . Forme sociale. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée («Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

A tout moment, un Associé unique peut s'associer à un ou plusieurs co-Associé(s) et, de la même manière, les Associés ultérieurs pourront prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la Société. Aussi longtemps que la Société a un Associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des Associés.

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la société est «TIAA Lux 11 S.à r.l.».

Art. 3. Objet social.

- 3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer par tous moyens, directement ou indirectement, des participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, et d'administrer, développer et gérer ces participations.
- 3.2 La Société pourra détenir, soit directement, soit par des participations directes ou indirectes au Luxembourg ou à travers des entités étrangères, un centre commercial allemand nommé Gropius Passagen, localisé à Berlin, Allemagne, (i) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 8792, (lot 309 parcelle 177), 9543 (lot 309 parcelles 109/54 et 109/89 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10490 (lot 309 parcelle 109/66 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 10535 (lot 309 parcelle 109/64 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11512 (lot 309 parcelles 109/12 et 109/88 ainsi que deux (2) notification de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 4482 et 12849), 11564 (lot 309 parcelle 109/53 ainsi que la notification de domination sous le numéro 2 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 11588 (lot 309 parcelle 145 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 6 et 8 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 11589 (lot 309 parcelle 109/78 ainsi que la notification de domination sous le numéro 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849), 12849 (lot 309 parcelle 109/84), 14372 (lot 309 parcelle 146 ainsi que deux (2) notifications de domination sous le numéro 2 et 3 de la Section I du registre foncier relatif aux propriétés inscrites au folio 12849 et 13291), 15837 (lot 309 parcelle 153), 15838 (lot 309 parcelles 158, 156, 109/81, 166, 170, 168) (l'«Immeuble Appartenant à Gropius») et (ii) sur des propriétés inscrites au registre foncier de Buckow du tribunal de Berlin-Neukölln au folio 4509 (lot 309 parcelle 109/16), qui appartiennent à, et sont loués auprès, Valbonne Real Estate Objekt 3 GmbH & Co. KG (l'«Immeuble Loué par Gropius, et ensemble avec l'Immeuble Appartenant à Gropius, l'«Immeuble») et d'acquérir, développer, vendre, gérer, louer (en tant que bailleur ou locataire) et/ou de faire toute opération relative à l'Immeuble.
- 3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer d'actifs immobiliers supplémentaires adjacents à l'Immeuble existant afin de développer ou d'agrandir l'Immeuble (l'«Acquisition Supplémentaire»).
- 3.4 La Société pourra également apporter toute assistance, sous forme de prêt, d'octroi de garanties ou autres, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou à toute société, ou toute société



qui est Associé de la Société, de manière directe ou indirecte, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après désignés comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans une activité qui soit considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ciaprès reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, mais pas limité à, par l'émission, toujours à titre privé, de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou consentir des crédits à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par l'hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- **3.6.** La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.
 - Art. 4. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des Associés délibérant de la façon requise pour les modifications des statuts.

Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision du Conseil de Gérance. (tel que défini ci-dessous).

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Dans l'hypothèse où le Conseil de Gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise. Ces mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et portées à la connaissance des tiers intéressés par le Conseil de Gérance.

Art. 5. Durée de Contrat.

- 5.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 5.2 Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des Associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital social.

- 6.1 Le capital social est fixé à douze millions deux cent trente-trois mille huit cents euros (EUR 12.233.800) représenté par cent vingt-deux mille trois cent trente-huit (122.338) parts sociales de cent euros (EUR 100) chacune (collectivement désignées comme «Parts» et chacune individuellement désignée comme «Part»).
- 6.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée selon les mêmes conditions requises pour une modification des Statuts.

Art. 7. Parts sociales.

- 7.1 Le capital social est divisé en Parts dont chacune a la même valeur nominale.
- 7.2 Chaque Part confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.
- 7.3 Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des Associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.



Art. 8. Registre des Parts - Transfert de Parts.

- 8.1 Un registre des Parts est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque Associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'Associé demandeur.
- 8.2 La Société ne reconnaît qu'un (1) seul titulaire par Part. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette Part, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.
- 8.3 Les Parts sont librement cessibles entre Associés à moins que des restrictions au transfert des Parts soient posées. Les restrictions mentionnées pourront être prévues de temps à autre par un contrat d'entreprise commune.
- 8.4 Inter vivos, les Parts seront pas transférables à des non Associés à moins qu'une telle cession ait été approuvée par une assemblée générale des Associés représentant une majorité des trois quarts (3/4) du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

III. Conseil de gérance et du conseil de supervision

Art. 9. Composition et pouvoirs du Conseil de Gérance.

- 9.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois (3) membres (le «Conseil de Gérance») qui ne doivent pas être Associés.
- 9.2 Il y a deux (2) catégories différentes de gérants, à savoir les gérants de catégorie A (les «Gérants A») et les gérants de catégorie B (les «Gérants B»). Sur demande de l'Associé Minoritaire, une classe supplémentaire de gérants, les gérants de catégorie C (les «Gérants C») pourra être créée (les Gérants A, Gérants B et Gérants C sont collectivement désignés comme les «Gérants»).
- 9.3 Le Conseil de Gérance est composé d'au moins (i) un (1) ou deux (2) Gérants A et (ii) un (1) ou deux (2) Gérants B.
- 9.4 Les Gérants A en fonction doivent à tout moment résider au Luxembourg et le Conseil de Gérance doit être d'au moins cinquante pour cent (50%) de membres résidant au Luxembourg.
 - 9.5 La fonction de président du Conseil de Gérance est exercée par un Gérant A ou un Gérant B.
- 9.6 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société; à l'exception (i) des pouvoirs réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Associés et (ii) des matières majeures suivantes (les «Matières Majeures»), qui exigeront l'accord écrit préalable soit du Conseil de Supervision, soit de tous des Associés.
- (i) Approbation et/ou toute modification du Plan d'Affaires. Néanmoins, les matières du Plan d'Affaires, relatives (1) au loyer de base et à l'indexation, charges de service, ou (2) réparations normale et frais d'entretien ou dépenses en capital ne dépassant pas un total de cent mille euros (EUR 100.000) par immeuble, ou (3) location de magasins dont la superficie ne dépasse pas deux mille cinq cents mètres carrés (2.500 m ²) ne sont pas des Matières Majeures pour les besoins de l'approbation du Plan d'Affaires. Après l'approbation du Plan d'Affaires, toutes les matières suivantes, indépendamment du fait de figurer dans le Plan d'Affaires ou pas relatives à (1) les dépenses nécessaires à l'Immeuble (a) allant jusqu'à un maximum de dix pour cent (10%) de tout poste de dépenses inscrit au budget et ne dépassant pas cent mille euros (EUR 100.000) et (b) allant jusqu'à un total annuel de cinq pour cent (5%) du budget consolidé tout en ne dépassant pas les cent mille euros (EUR 100.000), ne constituent pas des Matières Majeures;
- (ii) Exécution d'une dépense ne figurant pas dans le Plan d'Affaires et excédant cinq cent mille euro (EUR 500.000) en capital;
- (iii) Conclusion, modification, tout droit qui en découle, et résiliation de tout contrat de bail ayant un objet d'une superficie plus de deux mille cinq cents mètres carrés (2.500 m ²);
- (iv) La nomination ou révocation de gérants d'immeubles, agents de ventes ou agents de location, autres que dans le contexte d'un blocage lors duquel les Associés n'arrivaient pas à trouver un accord relatif à la nomination des gérants d'immeubles, agents de ventes ou agents de location susmentionnés, et que le Président du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg viendra nommer ces derniers sur demande d'un Associé.
- (v) Conclusion, modification, tout droit qui en découle et résiliation de tout contrat dépassant cent mille euro (EUR 100.000) en dehors du Plan d'Affaires en relation avec l'Immeuble;
- (vi) Conclusion d'une Acquisition d'un centre commercial ou autre actif immobilier ou toutes parts (y inclus toute Acquisition en exécution du PA Gropius), à l'exception de toute Acquisition Supplémentaire.
- (vii) Conclusion d'une Cession de tout centre commercial ou autre actif immobilier en ce compris l'Immeuble ou toutes parts (en ce compris toute Cession en exécution du PA Gropius).
- (viii) Conclusion, modification ou résiliation de tout contrat supplémentaire de financement par des tiers (en ce compris le refinancement de l'endettement existant à moins qu'au moment de ce refinancement mentionné (i) le LTV n'excède pas soixante pour cent (60 %) et (ii) le levier permis (selon les dispositions et modalités de tout contrat entre Associés, si un tel contrat existe) et toute sûreté supplémentaire qui viendra grever les actifs d'une Société du Groupe ou de tout nantissement supplémentaire d'actions (autre qu'un refinancement permis);



- (ix) Fusion, réorganisation ou restructuration, dissolution, liquidation, modification des statuts, augmentation ou réduction de capital, prêts entre Associés (ou d'une de leurs Sociétés Liées) et toute Société du Groupe ou l'émission de tout instrument financier;
- (x) Toute modification, renonciation ou tout droit qui en découle, tout recours, et résiliation du Contrat de Gestion d'Actifs (à l'exception de toute résiliation automatique en appréciation des termes du Contrat de Gestion d'Actifs), et approbation de la conclusion de tout contrat de gestion d'actifs et toute modification ou résiliation à un tel contrat;
- (xi) Résiliation ou modification de l'institution du Conseil de Supervision (mais non pas d'un ou de plusieurs membres le composant);
- (xii) Conclusion de, modification à, renonciation à tout droit sous et résiliation de, tout contrat dépassant une valeur de dix mille euros (EUR 10.000) entre une Société du Groupe et tout Associé (ou toute Société Liée d'un des Associés);
- (xiii) Approbation de, ou mise en oeuvre d'une action juridique devant les juridictions judiciaires ou un tribunal arbitral, dans laquelle le montant de la demande excède cinq cents mille euros (EUR 500.000) ou de tout arrangement transactionnel d'un montant excédant cinq cents mille euros (EUR 500.000) sauf dans le cas où le litige transigé est payé par le biais d'une assurance et il n'y a pas de reconnaissance de responsabilité ou où une mise en oeuvre de l'action judiciaire est nécessaire à des fins conservatoires pour éviter une prescription mais des consultations sur la stratégie au sujet du litige peuvent avoir lieu après la mise en oeuvre de l'action judiciaire à des fins conservatoires.
 - (xiv) Toute Acquisition Supplémentaire;
 - (xv) La poursuite d'une activité commerciale par les Sociétés du Groupe en dehors de l'Activité;
- (xvi) Toute modification, renonciation à un droit sous, violation de, et résiliation du PA Gropius et approbation (excluant toute approbation tacite autre que résultant du défaut de répondre endéans un certain délai) de toute affaire à l'origine d'un blocage ou menant au déclenchement d'un défaut ou d'un droit de transfert attaché sous le PA Gropius; et (xvii) Approbation des Comptes.

Art. 10. Nomination, révocation, mandat et rémunération des Gérants.

- 10.1 Les Gérants seront nommés par l'assemblée générale des Associés qui va déterminer la durée de leur fonction. L'Associé Majoritaire a le droit de proposer une liste de candidats à nommer pour les fonctions de Gérant(s) A et de Gérant(s) B et l'Associé Minoritaire a le droit de proposer une liste de candidats à nommer pour la fonction du Gérant C, le cas échéant, chaque proposition sera notifiée par envoi d'un avis écrit à l'autre Associé.
- 10.2 Les Gérants n'ont pas le droit de toucher des rémunérations, honoraires ou autres avantages de toute Société du Groupe, à l'exception du remboursement des frais raisonnables de voyage et toute autre dépense correctement encourue dans le cadre de la participation aux réunions du Conseil de Gérance, de l'exercice de l'Activité et de leur fonction en tant que Gérants.
- 10.3 Les Gérants peuvent être révoqués de leurs fonctions à tout moment et sans motif par l'assemblée générale des Associés.

Art. 11. Composition et pouvoirs du conseil de supervision.

- 11.1 Un conseil de supervision est instauré au niveau de la Société, comprenant au maximum quatre (4) membres (le «Conseil de Supervision», désigné ci-après conjointement avec le Conseil de Gérance, si le contexte l'exige, comme les «Conseils»).
- 11.2 Il y a deux (2) catégories différentes de superviseurs, à savoir les superviseurs de la catégorie A (les «Superviseurs A») et ceux de la catégorie B («Superviseurs B» désignés conjointement avec les Superviseurs A comme les «Superviseurs»). Le Conseil de Supervision sera composé selon un nombre égal de Superviseurs A et de Superviseurs B.
 - 11.3 A tout moment, deux (2) Superviseurs en fonction doivent résider au Luxembourg.
 - 11.4 La fonction de président du Conseil de Supervision est occupée par un Superviseur A.
- 11.5 L'approbation des Matières Majeures est la compétence unique du Conseil de Supervision. Le Conseil de Supervision ne doit en aucun cas s'immiscer dans la gestion de la Société en dehors des Matières Majeures.
- 11.6 Le Conseil De Gérance et tout Associé pourront soumettre pour examen des Matières Majeures au Conseil de Supervision pour sa prise en considération.

Art. 12. Dénomination, révocation, mandat et rémunération des Superviseurs.

- 12.1 L'Associé Majoritaire a le droit de proposer une liste de candidats à nommer, dont le nombre peut aller jusqu'à deux (2) postes pour la fonction de Superviseur A (parmi lesquels au moins un (1) réside au Luxembourg) et l'Associé Minoritaire proposera une liste de candidats à nommer, dont le nombre peut aller jusqu'à deux (2) postes de Superviseurs B (parmi lesquels au moins un (1) réside au Luxembourg), chaque proposition est à notifier par écrit aux autres Associés. Tous Superviseurs nommés sur proposition de l'Associé Majoritaire seront désignés comme Superviseurs A et tous Superviseurs nommés sur proposition de l'Associé Minoritaire sont désignés comme Superviseurs B.
- 12.2 Chaque Associé pourra demander la révocation d'un Superviseur nommé par lui et proposer, par notification écrite aux autres Associés une liste de candidats à nommer pour un nouveau mandat à la place du Superviseur révoqué, pourvu que rien dans l'article 12.2 n'empêche la désignation ou révocation d'un Superviseur nonobstant le fait que cette nomination ou révocation n'ai(en)t pas été approuvée(s) par les autres Associés.



Art. 13. Convocation aux réunions du Conseil.

- 13.1 Les réunions du Conseil doivent se tenir au Luxembourg à une heure et une date consenties par le Conseil de Gérance, mais dans tous les cas au moins trois (3) fois par envoi d'un avis écrit notifié depuis le Luxembourg par le président du Conseil de Gérance, précisant la date, l'heure et l'endroit de la réunion et l'ordre du jour de la réunion (comprenant l'identification de toute(s) Matière(s) Majeure(s)); en annexant les documents soumis au Conseil énumérés à l'article 13.2 des Statuts et remis aux Gérants dans les délais suivants:
- (i) Trente (30) Jours Ouvrables précédant les réunions relatives aux Matières Majeures énumérées aux points (vi) et (vii) et à l'article 9.6 des Statuts;

Le délai de notification de trente (30) Jours Ouvrables est seulement nécessaire pour la première réunion statuant sur une Acquisition ou Cession au sens des Matières Majeures énumérées aux points (vi) et (vii) de l'article 9.6 des Statuts et approuvant l'opération dans son ensemble. Toute réunion subséquente du Conseil de Gérance pourra être convoquée par une notification préalable de cinq (5) Jours Ouvrables sous condition que le Conseil de Gérance statuant sur la même transaction et étant substantiellement en accordance avec ce qui a été préalablement approuvé.

- (ii) Quinze (15) Jours Ouvrables précédant les réunions relatives à toute autre Matière Majeure; et
- (iii) Cing (5) Jours Ouvrables pour toute autre matière,
- (ou conformément à un délai de notification accordé de temps à autre par le Conseil), étant donné que tous les Membres du Conseil peuvent, par notification écrite au président du Conseil, renoncer à recevoir une convocation pour la tenue d'une réunion du Conseil en particulier.
- 13.2 Tous les documents de support pour les réunions du Conseil devront être suffisamment détaillés afin de permettre aux Membres du Conseil de prendre une décision en pleine connaissance de cause et devront être envoyés à chaque Membre du Conseil dès que raisonnablement possible, avant la réunion (et dans tous les cas ensemble avec la convocation (si tous les membres du Conseil n'y ont pas renoncé)).
- 13.3 Tous les Superviseurs pourront, sur notification écrite au président du Conseil de Supervision, renoncer à une convocation pour la tenue d'une réunion du Conseil de Surveillance en partie.

Art. 14. Conduite des réunions du Conseil.

- 14.1 Dans le cas où le président n'est pas en mesure d'assister une réunion du Conseil, un autre Membre du Conseil de la même catégorie sera désigné pour faire fonction de président pro-tempore lors de la réunion.
- 14.2 Tout Membre du Conseil peut participer à une réunion du Conseil par téléconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à telle réunion sous condition que plus de la moitié des participants (y compris le président du Conseil) soient physiquement présents au Luxembourg et qu'au moins une (1) réunion du Conseil de Supervision par période de douze (12) mois soit tenue en personne au Luxembourg.
- 14.3 Tout Superviseur peut nommer un autre Superviseur nommé sur proposition du même Associé pour agir comme son mandataire à une réunion du Conseil de Supervision.
- 14.4 Aucune délibération ne peut avoir lieu aux réunions du Conseil de Gérance et aucune décision ne peut être prise lors d'une telle réunion à moins qu'un quorum de Gérants présents ou représentés soit atteint, étant au moins: un (1) Gérant A, un (1) Gérant B, et dans le cas où il fait fonction, un (1) Gérant C.
- 14.5 Aucune délibération ne peut avoir lieu aux réunions du Conseil de Supervision et aucune décision ne peut être prise lors d'une telle réunion à moins qu'un quorum de Superviseurs présents ou représentés soit atteint, étant au moins: un (1) Superviseur A et un (1) Superviseur B présents ou représentés.
- 14.6 Les Associés ont le droit d'inviter, à toute réunion du Conseil de Supervision, un nombre limité de consultants (mais pas plus qu'un (1) et d'avocats externes), qu'ils considèrent raisonnablement comme étant nécessaires vue de surveiller l'activité de la Société et qui seront soumis aux obligations habituelles de confidentialité et sous condition, que ces participants ne soient pas pris en compte pour le calcul du quorum, et qu'ils n'aient pas le droit d'être convoqués, par avis, ou d'influencer les débats ou voter de quelle que manière que ce soit.
- 14.7 Dans le cas où un quorum ne n'est pas présent lors d'une réunion du Conseil, cette réunion doit être suspendue et reconvoquée. Les Membres du Conseil présents détermineront une nouvelle date et un endroit au Luxembourg conformément aux dispositions impératives du droit applicable, (et sous condition que l'avis, contenant l'heure, la date et l'endroit de la réunion reconvoquée soit donnée aux personnes habilitées à participer à la réunion, au minimum trois (3) Jours Ouvrables précédant la réunion.
- 14.8 Sans préjudice de ce qui est prévu à l'article 9.6 des Statuts, les résolutions du Conseil sont prises à la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion, en ce compris, concernant uniquement le Conseil de Supervision, l'accord d'au moins un (1) Superviseur A et un (1) Superviseur B présents ou représentés. Le président du Conseil ne dispose pas de voix prépondérante.

Les résolutions relatives aux Matières Majeures telles qu'énoncées à l'article 9.6 des Statuts ne peuvent être adoptées qu'avec (i) l'accord écrit préalable du Conseil de Supervision (en ce compris l'approbation d'au moins un (1) Superviseur B) ou (ii) l'accord écrit préalable des Associés.

14.9 Le Conseil peut exceptionnellement prendre des résolutions par voie de résolutions écrites unanimes.



Art. 15. Procès-verbaux des réunions du Conseil. Le président du Conseil s'engage qu'un projet de procès-verbal de la réunion du Conseil soit envoyé à tous les membres du Conseil ayant droit à recevoir ce document et en forme approuvée et signée aussitôt que matériellement possible après la réunion du Conseil. Ces procès-verbaux sont signés par tous les participants et une copie de tous les procès-verbaux signés sera fournie à tous les Associés et les procès-verbaux et les documents de support relatifs aux réunions du Conseil de Gérance seront fournis au Conseil de Supervision dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables après la réunion en question.

Art. 16. Rapports avec les tiers.

16.1 Dans les rapports avec les tiers, le(s) Gérant(s) sera (seront) investi(s) de tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations en conformité avec l'objet social et sous réserve que les termes du présent article aient été respectés.

La Société sera à tout moment valablement engagée par la signature conjointe d'un (1) Gérant A et d'un (1) Gérant B.

- 16.2 Le Conseil de Gérance peut subdéléguer une ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le Conseil de Gérance va déterminer, les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de cet agent, la durée du mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.
- 16.3 Sous réserve d'une délégation spéciale octroyée par le Conseil de Gérance, aucun Superviseur n'est investi des pouvoirs pour engager valablement la Société.
- 16.4 Les copies ou extraits des résolutions écrites ou des procès-verbaux du Conseil, devant être produites dans des procédures judiciaires ou autres, peuvent être signés par deux (2) Gérants agissant conjointement.

IV. Décisions des associés

Art. 17. Décisions collectives des Associés. L'assemblée générale des Associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents Statuts.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales des Associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque Associé recevra des Gérants le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie dans un délai de quinze (15) jours calendaires à partir de l'envoi du texte des résolutions proposées. Le quorum et la majorité requises pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale des Associés s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Art. 18. Convocation de l'assemblée générale d'Associés.

18.1 Chaque assemblée générale se tiendra au Luxembourg. Le Conseil de Gérance peut convoquer des assemblées générales d'Associés en plus de l'assemblée générale annuelle des Associés par convocation des Associés dans un délai d'au moins quinze (15) Jours Ouvrables à l'avance. Sur demande des Associés représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social, le Conseil de Gérance est obligé de convoquer ces assemblées dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la demande des Associés. Dans le cas où le Conseil de Gérance omet de convoquer cette assemblée, elle doit l'être directement par l'un des Superviseurs.

18.2 La documentation de support des assemblées générales des Associés devra être suffisamment détaillée afin de permettre aux Associés de prendre une décision en pleine connaissance de cause et sera envoyée à tous les Associés le plus tôt que raisonnablement possible avant l'assemblée en question (et en tout cas annexé à la notification de convocation (dans le cas où tous les Associés n'y ont pas renoncé)). Afin d'éviter tout doute, une assemblée générale des Associés ne sera pas réputée valablement convoquée si la documentation de support n'est pas fournie aux Associés de manière conforme à cet article.

Art. 19. Quorum et vote.

- 19.1 Aucune affaire ne sera traitée à une assemblée générale des Associés à moins que tous les Associés soient présents en personne ou par procuration ou représenté par un représentant de leur société.
- 19.2 Si un quorum n'est pas atteint tout au long d'une assemblée générale, telle assemblée sera reportée et reconvoquée, conformément aux dispositions impératives du droit applicable et l'avis de la reconvocation, contenant l'heure, la date et l'endroit est notifié dans un délai d'au moins sept (7) Jours Ouvrables précédant l'assemblée aux personnes habilitées à y participer.
- 19.3 Toutes les décisions des Associés devront être prises lors d'une assemblée générale tenue conformément à cette section IV. des Statuts et exigera le consentement unanime des Associés en ce qui concerne les Matières Majeures (à l'exception de l'approbation des comptes annuels de la Société au second tour) et exigera la majorité simple des votes exprimés à l'assemblée pour toute autre décision y (inclus l'approbation des comptes annuels de la Société au second tours), sauf en ce qui concerne les décisions pour lesquelles la Loi requiert une majorité plus élevée.
- 19.4 Les procès-verbaux des assemblées générales des Associés devront être signés par les Associés présents ou représentés et peuvent être signés par tout Associé ou mandataires qui en font le demande.
- **Art. 20. Approbation des comptes annuels de la Société.** L'approbation des comptes annuels se fera selon la procédure suivante:



- (i) Le projet des comptes annuels de la Société sera soumis par le Conseil de Gérance à l'assemblée générale des Associés de la Société pour approbation comme Matière Majeure. Dans le cas où l'assemblée générale des Associés n'approuvera pas les comptes annuels de la Société au premier tour, la procédure prévue au point (ii) s'applique.
- (ii) Le Conseil de Gérance soumettra à nouveau le même projet de comptes annuels de la Société à l'assemblée générale des Associés pour approbation, statuant cette fois par une majorité simple des votes. Si, au second tour, l'Associé dissident n'approuve pas le projet des comptes annuels de la Société (et indépendamment d'avoir été voté ou pas), l'Associé approuvant pourra néanmoins procéder à l'approbation des comptes annuels de la Société.
- **Art. 21. Changement de nationalité.** Les Associés ne changeront la nationalité de la Société que par consentement unanime.
- **Art. 22. Modification des Statuts.** Toute modification des présents Statuts requiert le consentement unanime des Associés.

V. Audit et surveillance

Art. 23. Commissaire aux comptes.

- 23.1 Dans le cas, et aussi longtemps que la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des Associés désignera le(s) commissaire(s) aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions.
- 23.2 Tout commissaire aux comptes peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des Associés.
- 23.3 Le commissaire aux comptes est investi du pouvoir illimité de surveillance permanente et de contrôle des opérations de la Société.
 - 23.4 Si les Associés de la Société désignent

un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, l'obligation de nommer un (des) commissaire(s) aux comptes est supprimée.

23.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne peut être révoqué par l'assemblée générale des Associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

VI. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Dividendes intérimaires

Art. 24. L'exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 25. Comptes annuels et affectation des bénéfices.

- 25.1 Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des actifs de la Société et de toutes ses dettes, le bilan et un compte de profits et pertes en accord avec les lois du Luxembourg qui seront soumis à l'assemblée générale des Associés.
- 25.2 Chaque Associé peut avoir accès au siège social de la Société à l'inventaire, au bilan et au compte de profits et pertes. Si la société est composée de plus de vingt-cinq (25) Associés, de tels droits ne pourront seulement être exercés dans un délai de quinze (15) jours calendaires précédant la date prévue pour l'assemblée générale annuelle des Associés.
- 25.3 L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.
 - 25.4 Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième (1/10) du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

25.5 Après l'allocation à la réserve légale, l'(les)Associé(s) doit (doivent) déterminer comment le solde des bénéfices nets annuels seront alloués soit par l'allocation de tout ou partie du reste à une réserve en le reportant sur l'exercice suivant ou en le distribuant, avec les profits reportés, par le biais de réserves distribuables ou d'une prime d'émission à (aux) Associé(s), chaque Part Sociale donnant droit à la même proportion dans ces distributions.

Art. 26. Dividendes intérimaires - prime d'émission et autres primes assimilées.

- 26.1 Sous réserve des conditions (le cas échéant) fixés par la Loi et en conformité avec les dispositions qui précèdent, le Conseil de Gérance peut verser un acompte sur dividendes aux Associés. Le Conseil de Gérance fixera le montant et la date du paiement de cet acompte.
- 26.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peuvent être librement distribuées aux Associés en application des dispositions de la Loi et des présents Statuts.

VII. Dissolution - Liquidation

27.1 La dissolution de la Société peut être effectuée par résolution unanime des Associés. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.



27.2 Après paiement de toutes les dettes et frais de la société, incluant les frais de liquidation, les avoirs restants de la Société seront attribués aux Associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

VIII. Disposition finale - Loi applicable

Art. 28. Loi applicable. Tous les aspects qui ne sont pas couverts par ces Statuts se verront régis conformément à la Loi.»

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer, respectivement confirmer le mandat de:

- Monsieur Robert J. Redican résidant professionnellement au 730, Third Avenue, 4 th Floor, New York, NY 10017, USA.
- Monsieur Mark J. Wood, résidant professionnellement au 730, Third Avenue, 4 th Floor, New York, NY 10017, USA, et
- Monsieur Aymeric Thibord, résidant professionnellement au 20, Balderton Street, 8 th Floor, W1K6TL Londres, Grande-Bretagne

en tant que gérants de catégorie A de la Société pour une durée illimitée.

L'assemblée générale des associés décide de nommer, respectivement confirmer le mandat de:

- Madame Vinessa Sweeney, résidant professionnellement au 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
- Monsieur Bruno Bagnouls, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et
- Monsieur Pascal Roumiguié, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérants de catégorie B de la Société pour une durée illimitée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer:

- Madame Laura McGrath, née le 5 octobre 1964 à New-York (USA), résidant professionnellement au 730 Third Avenue, 4 th Floor, New York, NY 10017, USA, et
- Monsieur. Dominic Bursucanu, né le 15 mars 1973 à Heilbronn (Allemagne), résidant professionnellement au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg,

en tant que superviseurs de catégorie A de la Société pour une durée illimitée et nommer:

- Monsieur Ronan Bodéré, né le 6 janvier 1977 à Valognes (France), résidant professionnellement au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et
- Monsieur Pierre Stepanov, né le 5 février 1976 à Paris (France), résidant professionnellement au 8-12, rue des Pirogues de Bercy, F-75012 Paris (France),

en tant que superviseurs de catégorie B de la Société pour une durée illimitée.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer PricewaterhouseCoopers, une société coopérative existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65477, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2014.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu aux mandataires des comparantes connues du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, les dits mandataires des comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. THIBORD, M.-H. HELLEUX et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 novembre 2013. Relation: LAC/2013/54224. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014052670/1191.

(140060180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.



Netzaberg Luxembourg SPS 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 133.291.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-six day of March,

Before us Maître Jean-Paul MEYERS, civil law notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Netzaberg Luxembourg SPS 7 S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 14,rue du marché aux herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133.291, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen notary residing in Niederanven on October 18 th 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on December 4 th 2007, under number 2799, and whose articles of association have /not yet been amended since then.

The Meeting is chaired by Sophie Monvoisin, residing professionally in Luxembourg, (the Chairman) who appoints as secretary (the Secretary) and the Meeting elects as scrutineer Anastasia Tylinski, residing professionally in Luxembourg (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer constitute the bureau of the Meeting (the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record the following:

- I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the Bureau, the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- It appears from said attendance list that all the shareholders are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders who declare having been informed on the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Transfer of registered office;
- 2. Amendment of the respective article of the articles of association;
- 3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The meeting decides to transfer the statutory seat of the company with effect on March 26, 2014 to following address: 15, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange.

Second resolution:

As a consequence of the above resolution, the meeting decides to amend article 5 of the articles of association as follows:

" **Art. 5. Registered Office.** The Registered Office of the Company is established in Leudelange, Grand-Duchy of Luxembourg."

Power

The above appearing parties hereby give power to any agent and / or employee of the office of the signing notary, acting individually to proceed as the case may be with the registration, listing, modification, deletion, publication or any other useful or necessary operations following this deed and possibly to draw, correct and sign any error, lapse or typo in this deed.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.



The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six Mars,

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Netzaberg Luxembourg SPS 7 S.à.r.l., ayant son siège social le, 14, rue du marché aux herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 133.291, constituée suivant acte reçu le 18 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2799 du 4 décembre 2007,

L'Assemblée est présidée par Sophie Monvoisin, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée (le «Secrétaire» et le «Scrutateur») Anastasia Tylinski, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

- I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, une fois signées par le Bureau, les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et que l'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 4. Transfert de siège;
- 5. Modification subséquente de l'article correspondant des statuts;
- 6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'Assemblée décide, avec effet au 26 mars 2014 de transférer le siège de la société au 15, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

« Art. 5. Le siège social est établi à Leudelange».

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucun associé ne désirant prendre la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Monvoisin, Tylinski, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 28 mars 2014. Relation: RED/2014/732. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.



POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 09 avril 2014.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2014052533/107.

(140060215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

L Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen. R.C.S. Luxembourg B 169.111.

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE TROIS AVRIL.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «L Capital Luxembourg S.A.», ayant son siège social au 26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg, sous la Section B et le numéro 169.111, constituée aux termes d'un acte reçu en date du 22 mai 2012 par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1646 du 29 septembre 2012, les statuts étant modifiées la dernière foi par acte reçu en date du 27 septembre 2013 par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2844 du 13 novembre 2013.

L'assemblée est présidée par Madame Valérie WESQUY, employée, demeurante professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Emanuele VECCHIO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Secrétaire»),

et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie WESQUY, employée, demeurante professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Scrutateur»).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement désignés ci-après par le «Bureau».

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.176.000,- (un million cent soixante-seize mille Euros) au montant de EUR 2.436.775,- (deux millions quatre cent trente-six mille sept cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions actuellement émises.
- 2. Souscription à l'augmentation de capital de la société par l'actionnaire majoritaire actuel à savoir 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze) actions par le fond L Capital 3 F.C.P.R. représenté par sa management company L Capital Management S.A.S., ayant son siège social au 22, avenue Montaigne, F-75008 Paris, France, et libération aux moyens de versements en numéraires.
- 3. Renonciation par l'actionnaire minoritaire actuel, à savoir Monsieur Massimo LONGONI, à son droit de souscription préférentiel.
 - 4. Modification du 1 er alinéa de l'article 5 des Statuts afin de refléter les résolutions précédentes.
 - 5. Divers.
- II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signé par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte avec les pouvoirs pour être enregistrée en même temps.
- III) Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de EUR 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.176.000,- (un million cent soixante-seize mille Euros) au montant de EUR 2.436.775,- (deux millions quatre cent trente-six mille sept cent soixante-quinze Euros) et décide la création et l'émission de 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions actuellement émises.



Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'admettre la souscription et la libération de cette augmentation de capital social par l'actionnaire majoritaire actuel de la société, après que l'actionnaire minoritaire ait renoncé à son droit préférentiel de souscription, sur la base des procurations avec indication des souscriptions et renonciations respectives, procurations annexées au présent acte, comme mieux énoncé ci-après:

Souscription - Libération

Le fond L Capital 3 F.C.P.R. représenté par sa management company L Capital Management S.A.S., ayant son siège social au 22, avenue Montaigne, F-75008 Paris, France,

ici représentée par Madame Valérie WESQUY prénommée,

en vertu d'une procuration datée du 2 avril 2014,

déclare souscrire à 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze) actions nouvelles et déclare les libérer intégralement par apport en espèces d'un montant de EUR 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze Euros).

Monsieur Massimo LONGONI, résident au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représenté par Madame Valérie WESQUY prénommée, en vertu d'une procuration datée du 2 avril 2014, confirme renoncer à son droit de souscription préférentiel,

de sorte que la présente augmentation de capital a été libérée intégralement par versement en espèces et que la somme de EUR 1.260.775,- (un million deux cent soixante mille sept cent soixante-quinze Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié à la notaire soussignée au moyen de certificats bancaires.

Les procurations dont question ci-dessus, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le 1 ^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à 2.436.775,- (deux millions quatre cent trente-six mille sept cent soixante-quinze Euros) représenté par 2.436.775,- (deux millions quatre cent trente-six mille sept cent soixante-quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 2.400 (deux mille quatre cents euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. WESQUY, E. VECCHIO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 09 avril 2014. Relation: RED/2014/823. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. ELS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 avril 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014052497/93.

(140059929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

PineBridge Alternative Investments Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.415.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of the month of February.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:



PineBridge Investments Ireland Limited, a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland, and incorporated in Ireland under number 145670 (the "Sole Shareholder"), duly represented by Me Jeffrey KOLBET, Avocat, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 7 February 2014 (a copy of which shall remain attached to the present deed to be registered with it), being the sole shareholder of "PineBridge Alternative Investments Fund SICAV-SIF" (the "Company"), a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 47, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 180.415, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 19 September 2013. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), No 2803, on 8 November 2013.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record that:

- The Sole Shareholder holds all the forty-five (45) shares in issue in the Company, so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.
 - The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to extend the first financial year of the Company from its date of incorporation to 31 December 2014, and consequently to amend:

- the first sentence of paragraph 2 of Article 13 which shall henceforth read as follows:
- "The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Wednesday of the month of June in each year at 3:30 p.m. (Luxembourg Time), and for the first time in 2015."
 - the first sentence of Article 23 which shall henceforth read as follows:
- "The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year, except that the first accounting year of the Company shall begin on the date of its incorporation and shall terminate on 31 December 2014."

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to approve, as a consequence of the extension of the financial year of the Company, the extension of the mandate of PricewaterhouseCoopers, the approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company, for a period ending on the date of the annual general meeting of the Company to be held in 2015.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of this document.

This document having been read to the appearing person, whom is known to the notary by his respective name, first name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary.

Signé: J. KOLBET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 février 2014. Relation: LAC/2014/7850. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Référence de publication: 2014052576/51.

(140059774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Johnson Controls Luxembourg Yinal Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: HKD 145.993,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R.C.S. Luxembourg B 169.725.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 21 février 2014

- 1. Monsieur Vincent REGNAULT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
- 2. Madame Ingrid CERNICCHI, administrateur de sociétés, née à Metz (France), le 18 mai 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée, avec effet au 21 février 2014.



Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Johnson Controls Luxembourg Yinal Holding S.à r.l.

Andrew O'Shea

Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2014053112/18.

(140061162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Likipi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 72.806.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 14 mars 2014

Le Conseil d'Administration prend connaissance de et accepte, avec effet au 10 mars 2014, la démission de Monsieur Andrea Francesco SILVA, administrateur, de son mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration décide de coopter, avec effet au 10 mars 2014, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Charles EMOND, conseiller fiscal, né le 28 mars 1955 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 7a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg. Le mandat de l'administrateur coopté viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2015.

Les changements d'adresse suivants sont portés à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en vue de mettre à jour les informations y figurant, comme suit:

- Jean-Michel Hamelle, administrateur, ayant sa nouvelle adresse au 7a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg;
- Alain Tircher, administrateur, ayant sa nouvelle adresse au 7a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg;
- Grant Thornton Tax & Accounting S.A., Commissaire aux Comptes, ayant sa nouvelle adresse au 7a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg.

Pour LIKIPI HOLDING S.A. Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014053164/22.

(140060560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Longchamps Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 141.025.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014053166/14.

(140060671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

S.M.M. spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.531.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053314/9.

(140060257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

diteur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck